



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

ENVIRONNEMENT - PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

**REALISATION D'AUDITS BACS (BULDING AUTOMATION AND CONTROL SYSTEM) SUR 5
BATIMENTS COMMUNAUTAIRES (PISCINE DE LILLERS, PISCINE D'HERSIN COUPIGNY,
HÔTEL COMMUNAUTAIRE DE BETHUNE, PLAT RIO A ANNEZIN ET LABANQUE A
BETHUNE) DANS LE CADRE DE DÉPÔT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION FEDER -
ATTRIBUTION ET SIGNATURE D'UN MARCHÉ SANS PUBLICITE NI MISE EN
CONCURENCE PREALABLES**

Vu la délibération n° 2022/CC136 en date du 6 décembre 2022, par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois lys Romane a approuvé le projet de territoire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, « l'Agglo 100 % durable » pour les missions suivantes :

- Renforcer la coopération et soutenir les 100 communes et les habitants,
- S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature,
- Garantir le « Bien vivre ensemble », le bien-être et la proximité sur l'ensemble du territoire,
- Accélérer les dynamiques de transitions économiques et numériques,

Considérant la volonté de diminuer les consommations énergétiques des bâtiments ainsi que la décarbonatation,

Considérant la volonté de déposer un dossier de subventions FEDER pour le déploiement d'une Gestion Technique Centralisée (GTC) sur nos bâtiments,

Considérant qu'il y a lieu de lancer des audits Bulding Automation and Control System (BACS) sur les bâtiments identifiés au déploiement de la GTC avant le dépôt de la demande de subvention,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article R.2122-8 du Code de la commande publique, il y a lieu de signer un marché avec la société ACCENTA ayant son siège social à Lille (59000), Hiptown Eura Technologies, Campus WENOV, 177 All. Clémentine Deman, pour un montant de 17 600 € HT,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE d'attribuer un marché ayant pour objet le lancement des audits Bulding Automation and Control System (BACS) sur les bâtiments identifiés au déploiement de la Gestion Technique Centralisée (GTC) avant le dépôt de la demande de subvention, avec la société ACCENTA ayant son siège social à Lille (59000), Hiptown Eura Technologies, Campus WENOV, 177 All. Clémentine Deman, et de le signer pour un montant de 17 600 € HT.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **27 AOUT 2025**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



IDZIAK Ludovic

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **27 AOUT 2025**

Et de la publication le : **27 AOUT 2025**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



IDZIAK Ludovic